

LISTE D'ERRATA EN VUE DE LA PRESENTATION ORALE DU MEMOIRE

-
- p. 1 : Année académique 2017-2018
 - p. 11, §2 : « nous vivons » au lieu de nous « vivons »
 - p. 24, note infrapaginale n°90 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 26, §1^{er} : État
 - p. 29, §1^{er} : *La loi du 13 juillet 1990*
 - p. 31, §1^{er} : *Les lois mémorielles prescriptives*
 - p. 35, note infrapaginale n°162 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 41 : décision « n°2012-647 DC » au lieu de « n°2012-647DC »
 - p. 48, §4 : États membres
 - p. 50, §4 : « tiendra » au lieu de « tient »
 - p. 52, note infrapaginale n°286 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 57, §3 : ci-après, « le Conseil » au lieu de : le « Conseil »
 - p. 60, §3 : le Conseil constitutionnel
 - p. 60, §3 : aux yeux du Conseil constitutionnel
 - p. 61, §3 : État turc
 - p. 62, §1 : États membres
 - p. 62, note infrapaginale n°363 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 63, §1^{er} : le Conseil constitutionnel
 - p. 64, §2 : la Cour constitutionnelle
 - p. 65, note infrapaginale n°385 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 67, §3 : « présentent » au lieu de « comportent »
 - p. 68, §1^{er} : intention.
 - p. 69, note infrapaginale n°418 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 72, §2 : ci-après, « le Conseil », au lieu de : le « Conseil »
 - p. 73, notes infrapaginales n°445 et 446 : C'est nous qui soulignons.
 - p. 74, note infrapaginale n°454 : C'est nous qui soulignons.